

Mission 1 : le combat pour l'emploi local	M1
Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production	A2
Transition énergétique	285

La Commission Permanente,

- VU** le règlement 1407/2013 du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne aux aides de minimis,
- VU** le régime d'aide exempté n° SA.40405 relatif aux aides à la protection de l'environnement pour la période 2014-2020, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014, notamment ses point 6.1 relatif aux aides à l'investissement permettant aux entreprises d'aller au-delà des normes environnementales de l'UE et 6.6 relatif aux aides à l'investissement en faveur de la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables,
- VU** le régime cadre exempté n° SA.40391 relatif aux aides à la recherche, au développement et à l'innovation, notamment son point 5.2.1 relatif aux aides aux projets de recherche et de développement, pris sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 adopté par la Commission européenne le 17 juin 2014 et publié au JOUE le 26 juin 2014, tel que modifié par le Règlement (UE) 2017/1084 de la Commission du 14 juin 2017, publié au Journal Officiel de l'Union Européenne du 20 juin 2017,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L1111-2, L1111-9, L1511-1 et suivants, L1611- 4, L4221-1 et suivants,
- VU** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et notamment son article 10,
- VU** la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et notamment son article 188,
- VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,
- VU** l'arrêté du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier prévu à l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000,

- VU** le règlement budgétaire et financier de la Région des Pays de la Loire,
- VU** la délibération du Conseil Régional modifiée du 18 décembre 2015 donnant délégation du Conseil Régional à la Commission Permanente,
- VU** la délibération du Conseil Régional des 14, 15 et 16 décembre 2016 approuvant la feuille de route régionale sur la Transition énergétique 2017-2021,
- VU** la délibération du Conseil Régional des 18 et 19 décembre 2019 approuvant le Budget Primitif 2020 et notamment son programme « Transition énergétique »,
- VU** la délibération du Conseil Régional des 18 et 19 décembre 2019 affectant la dotation au titre du soutien aux projets hydrogène,
- VU** la délibération du Conseil Régional des 9 et 10 juillet 2020 approuvant la feuille de route régionale Hydrogène,
- VU** les délibérations de la Commission permanente des 8 juillet 2016 et 18 novembre 2016 approuvant les subventions au titre de l'aide régionale aux économies d'énergie pour les particuliers,
- VU** la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 25 mai 2018 approuvant la convention relative au programme « Transition Énergétique et Sociétale » - 2018 / 2021,
- VU** la délibération de la Commission Permanente du Conseil Régional du 27 septembre 2019 approuvant l'avenant à la convention avec l'IMT Atlantique et le collège des transitions sociétales relative au programme « Transition Énergétique et Sociétale » - 2019/2020,
- VU** la délibération de la Commission permanente du Conseil régional du 12 juillet 2019 approuvant la convention pluriannuelle 2019-2021 relative aux actions pour la qualité de l'air,
- VU** les statuts de l'association Air Pays de la Loire adoptés le 5 mars 1999, modifiés les 13 juin 2007 et 11 juin 2009,
- VU** la convention pluriannuelle 2018-2021 signée le 4 juin 2018 entre la Région des Pays de la Loire, l'IMT Atlantique et le collège des transitions sociétales relative au programme « Transition Énergétique et Sociétale » - 2018 / 2021,
- VU** l'avenant à la convention pluriannuelle 2018-2021 signé le 15 octobre 2019 entre la Région des Pays de la Loire, l'IMT Atlantique et le collège des transitions sociétales relative au programme « Transition Énergétique et Sociétale » - 2019/2020,
- VU** la convention pluriannuelle 2019-2021 signée le 22 juillet 2019 entre la Région des Pays de la Loire et l'association Air Pays de la Loire relative aux actions pour la qualité de l'air,

VU la déclaration de minimis de Baugeois Vallée Energies Renouvelables,

VU l'assemblée générale du 25 juin 2019 de l'association Air Pays de la Loire adoptant le programme d'actions pour 2020 et révisé lors du conseil d'administration du 16 juin 2020,

CONSIDERANT le rapport de sa Présidente,

CONSIDERANT l'avis de la commission Territoires, ruralité, santé, environnement, transition énergétique, croissance verte et logement

Après en avoir délibéré,

1 - Energies renouvelables

Saumur Energies Vertes

ATTRIBUE

une subvention de 210 000 € à la SAS Saumur Energies Vertes pour le projet de valorisation du CO2 produit par méthanisation à Chacé (49) pour une dépense subventionnable de 1 050 000 € HT ;

AFFECTE

une autorisation de programme pour un montant de 210 000 € pour le projet de valorisation du CO2 produit par méthanisation à Chacé (49) ;

APPROUVE

les termes de la convention entre la Région des Pays de la Loire et la SAS Saumur Energies Verte, figurant en annexe 1 ;

AUTORISE

la Présidente à signer ladite convention.

2 - Mobilité durable

Dispositif de soutien au développement du bioGNV

APPROUVE

le règlement relatif au soutien du développement du bioGNV à l'échelle régionale figurant en annexe 2.

Soutien à la station GNV/bioGNV de Lasse

ATTRIBUE

une subvention de 200 000 € à Baugeois Vallée Energies Renouvelables pour le projet de création de station GNV/bioGNV à Lasse pour une dépense subventionnable de 1 629 000 € HT ;

AFFECTE

une autorisation de programme pour un montant de 200 000 € pour le projet de création de station GNV/bioGNV à Lasse ;

APPROUVE

les termes de la convention entre la Région des Pays de la Loire et Baugeois Vallée Energies Renouvelables, figurant en annexe 3 ;

AUTORISE

la Présidente à signer ladite convention.

Manifestations du Pays de la Loire Energie Tour 2020

ATTRIBUE

les subventions pour un montant total de 17 828 € telles que présentées en annexe 4;

AFFECTE

une autorisation d'engagement pour un montant de 17 828 € pour l'ensemble des subventions présentées en annexe 4.

3 - Stockage et innovations (hydrogène)

H2 Loire Vallée

ATTRIBUE

une subvention de 20 000 € à Europe Technologies pour l'étude de configuration d'un système de distribution hydrogène innovant, pour une dépense subventionnable de 45 000 € HT, dans le cadre de l'affectation de 350 000 € votée par délibération du Conseil régional du 18 et 19 décembre 2019 ;

ATTRIBUE

une subvention de 20 000 € à Europe Technologies pour l'étude préalable et montage d'un consortium de rétrofit hydrogène de chargeuse sur roue, pour une dépense subventionnable de 45 000 € HT, dans le cadre de l'affectation de 350 000 € votée par délibération du Conseil régional du 18 et 19 décembre 2019 ;

APPROUVE

les termes de la convention entre la Région des Pays de la Loire et Europe Technologies, figurant en annexe 6 ;

AUTORISE

la Présidente à signer ladite convention.

4 - Réseaux énergétiques intelligents

SMILE - Association Images & Réseaux

ATTRIBUE

une subvention de 30 000 € à l'association Images & Réseaux pour le financement de l'animation du Groupe d'Experts Scientifique et Technique en 2020, au titre du dispositif SMILE, pour une dépense subventionnable de 65 000 € TTC ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement pour un montant de 30 000 € ;

APPROUVE

les termes de la convention entre la Région des Pays de la Loire et l'association Images & Réseaux, figurant en annexe 7 ;

AUTORISE

la Présidente à signer ladite convention ;

AUTORISE

la dérogation à l'article 9 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017.

5 - Outils et observatoire

IMT Atlantique / Collège des transitions sociétales

ATTRIBUE

une subvention de 30 000 € à l'IMT Atlantique pour son projet de recherche-action sur la transition énergétique et sociétale en Pays de la Loire pour l'année 2020/2021 pour une dépense subventionnable de 274 000 € TTC ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement pour un montant de 30 000 € ;

APPROUVE

les termes de l'avenant à la convention pluriannuelle 2018-2021 entre la Région des Pays de la Loire, l'IMT Atlantique et le Collège des transitions sociétales, figurant en annexe 8 ;

AUTORISE

la Présidente à signer ledit avenant à la convention ;

AUTORISE

la dérogation à l'article 9 des règles d'attribution des aides régionales du règlement budgétaire et financier adopté par délibération du Conseil régional des 20, 21 et 22 décembre 2017.

Association Air Pays de la Loire

ATTRIBUE

une subvention de 62 000 € à l'association Air Pays de la Loire pour l'acquisition de matériels de mesure de qualité de l'air, pour une dépense subventionnable de 133 000 € TTC ;

AFFECTE

une autorisation de programme pour un montant de 62 000 € pour l'année 2020 ;

ATTRIBUE

une subvention forfaitaire de 40 000 € à l'association Air Pays de la Loire pour la mise en œuvre du programme BASEMIS ;

AUTORISE

le caractère forfaitaire de cette aide ainsi que les conditions de versement figurant dans l'avenant en annexe 9 ;

AFFECTE

une autorisation d'engagement pour un montant de 40 000 € pour l'année 2020 ;

APPROUVE

l'avenant à la convention pluriannuelle 2019-2021, figurant en annexe 9 ;

AUTORISE

la Présidente à signer ledit avenant.

6 - Ajustements administratifs

Modification

APPROUVE

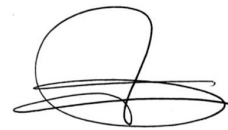
la demande de modification de l'opération figurant en annexe 10.

Prorogation

APPROUVE

la demande de prorogation de l'opération figurant en annexe 11.

La Présidente du Conseil régional



Christelle MORANÇAIS

ADOPTÉ

Abstentions : Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain

Vote dissocié sur la subvention de 30 000 € à IMT ATLANTIQUE : Abstention Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain ; Contre Groupe Rassemblement National et Groupe Alliance des Pays de la Loire.

Vote dissocié sur le point 1 - Energies Renouvelables - Saumur Energies Vertes : Abstention Groupe Socialiste, Écologiste, Radical et Républicain ; Écologiste et Citoyen; Groupe Rassemblement National et Groupe Alliance des Pays de la Loire.

REÇU le 29/09/20 à la Préfecture de la Région des Pays de la Loire

L'original de la délibération et les documents annexés sont mis à la consultation conformément aux dispositions de la loi n° 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs